



*Et si vous faisiez
connaissance avec
7% de vos administrés ?...*

*Lutter contre l'illettrisme,
c'est aussi une affaire d'élus.*

NOUS SOMMES VOS CONCITOYENS, VOS ADMINISTRÉS, VOS VOISINS, MAIS NOUS CONNAISSEZ-VOUS POUR AUTANT ?

Nous sommes silencieux mais notre problème est criant, bien réel et présent partout : c'est l'illettrisme. Certes, nous parlons français, nous avons été à l'école de la République où on nous a enseigné à compter, à lire, à écrire en français. Pourtant, nous avons quitté le système scolaire avec des bases trop fragiles qui ne nous permettent pas d'être aujourd'hui autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne.

*Je suis Claudie C, 45 ans et je suis sortie de l'illettrisme.
2 500 000 personnes dont certaines dans votre commune
n'ont pas encore eu cette chance.*

MIEUX NOUS CONNAÎTRE, POUR SAVOIR DE QUOI ON PARLE.

LES CHIFFRES NOUS CONCERNANT PARLENT D'EUX-MÊMES :

L'illettrisme c'est :

2,5 MILLIONS
DE PERSONNES
SOIT **7% DES 18-65 ANS.**

50%
VIVENT EN ZONES RURALES
OU FAIBLEMENT PEUPLÉES
(- DE 20 000 HABITANTS).

10% VIVENT DANS LES ZONES
URBAINES SENSIBLES (ZUS).
Mais le taux d'illettrisme y est deux fois
plus élevé que dans la population totale.

71% UTILISAIENT UNIQUEMENT
LE FRANÇAIS À LA MAISON
à l'âge de 5 ans.

53% ONT PLUS
DE 45 ANS.

PLUS DE
50% EXERCENT UNE ACTIVITÉ
PROFESSIONNELLE.

20% SONT ALLOCATAIRES
DU RSA.

Il ne faut pas confondre l'illettrisme avec les difficultés que rencontrent les nouveaux arrivants dans notre pays qui ne parlent pas le français. Il s'agit pour eux d'apprendre la langue du pays où ils résident. On parle de Français Langue Étrangère (FLE). Nous n'avons pas non plus les mêmes problèmes que les personnes qui n'ont jamais été scolarisées, et pour qui on parle d'analphabétisme. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier niveau d'apprentissage.

MIEUX NOUS CONNAÎTRE, POUR MIEUX NOUS COMPRENDRE.



ENSEMBLE NOUS POUVONS AGIR.

**DES SOLUTIONS EXISTENT,
IL SUFFIT D'ADOPTER LES BONS RÉFLEXES :**

S'INFORMER

Prendre 15 minutes pour vous informer en suivant la formation en ligne proposée par l'ANLCI – www.anlci-elearning.com

UN NUMÉRO VERT

Diffuser largement le Numéro Vert Illettrisme Info Service **0 800 11 10 35**. Il est destiné à toutes personnes cherchant de l'aide, des informations, des solutions pour sortir de l'illettrisme.

INCITER LES ACTEURS

Prendre en compte dans le cadre du Projet éducatif de territoire (PEDT) la prévention et la lutte contre l'illettrisme, inciter les acteurs du territoire qui agissent en complémentarité de l'école à se mobiliser contre l'illettrisme, soutenir leurs projets.

RENFORCER LES LIENS

S'appuyer sur la démarche des Actions Educatives Familiales (AEF) pour renforcer le lien école-famille : permettre aux parents de suivre la scolarité de leurs enfants en les familiarisant avec l'outil

numérique (payer la cantine, suivre le cahier de texte, inscrire ses enfants aux Temps d'Activités Périscolaires).

SE FORMER

Proposer une formation simple et gratuite de 15 minutes aux agents d'accueil et personnels du CCAS grâce à la plateforme digitale de l'ANLCI – www.anlci-elearning.com

DISPOSITIF DE FORMATION

Contactez le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Il propose des solutions pour la formation des agents communaux en difficulté avec les savoirs de base. Vous pouvez vous procurer leur guide, véritable outil pratique de mise en œuvre et de ressources, pour faciliter le montage d'une action de formation.

ÊTRE À L'ÉCOUTE

Proposer des solutions de médiation pour aider les habitants à réaliser leurs démarches administratives.

Notre quotidien peut ressembler à un parcours du combattant. Chaque jour, dans la ville, nous relevons de nombreux défis :

- Comprendre les horaires de bus et les correspondances. Faire des démarches administratives, les papiers d'identité en ligne ou à la mairie.
- Inscrire ses enfants à la cantine ou au centre social. Remplir un dossier de demande d'aide financière pour le CCAS.
- Lire l'agenda culturel dans le journal local.

Sans parler des choses dont on se sent exclu comme aider nos enfants dans leurs devoirs ou participer aux conseils de quartier.

Lutter contre l'illettrisme, c'est nous permettre de vivre pleinement notre vie de citoyen, d'accéder aux services publics, à la culture.

L'ANLCI EN QUELQUES MOTS

Créée en 2000, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme est un groupement d'intérêt public (GIP) qui fédère les pouvoirs publics nationaux, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile, les entreprises et les partenaires sociaux autour d'un objectif commun : permettre à chacun de maîtriser la lecture, l'écriture et les compétences de base.

Elle organise son action autour de trois objectifs : mesurer l'illettrisme, organiser en coordonnant les actions sur les territoires, et outiller en recensant les pratiques réussies, et en renforçant les partenariats pour démultiplier l'action.

CONTACT

Audrey PAVAT, 04 37 37 18 72,
www.anlci.gouv.fr

NOS PARTENAIRES



Ville & Banlieue est une association nationale d'élus, créée en 1983, qui regroupe près d'une centaine de communes et d'intercommunalités de toutes sensibilités politiques dont la caractéristique commune est de faire l'objet de mesures particulières au titre de la politique de la ville. Elle vise notamment à porter auprès des institutions publiques la parole des élus et des habitants des communes « prioritaires » qui ont des besoins spécifiques du fait de leurs réalités urbaines difficiles et à formuler des propositions concrètes pour améliorer ces réalités.

CONTACT

Sylvie THOMAS,
Déléguée générale, 01 47 00 27 00,
www.ville-et-banlieue.org



Le RFVE est né de la volonté de villes de toutes tailles de travailler ensemble et de s'impliquer dans le parcours éducatif des enfants et des jeunes, au-delà de leurs simples compétences liées aux écoles. Ce qui fait avant tout la force des projets éducatifs soutenus, c'est le partenariat. L'ambition des politiques éducatives sera d'autant plus forte que ces partenariats seront riches et nombreux. Aujourd'hui, 129 collectivités se retrouvent au sein du RFVE pour partager échanger et construire ensemble des politiques éducatives innovantes.

CONTACT

Alexandra LE MOENE,
Secrétariat général, 04 78 03 67 22,
www.rfve.fr

Vous pouvez contacter les correspondants de l'ANLCI en région afin d'échanger plus longuement sur ces questions. Retrouvez leurs coordonnées sur le site de l'ANLCI.



Réalisé par :

